



PENVENAN, le 13 décembre 2022,

Madame le Maire, Denise PRUD'HOMM,

Aux Conseillers Municipaux

INVITATION

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL

DATE : LUNDI 19 DÉCEMBRE 2022

HEURE : 20H00

LIEU : SALLE D'ANIMATION DE BUGUÉLÈS

ORDRE DU JOUR :

1. AFFAIRES FINANCIÈRES

- Ouverture des crédits d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2023 sur tous les budgets ;
- Rémunération des agents recenseurs pour la campagne 2023.

2. AFFAIRES GÉNÉRALES

- Renouvellement de la convention-cadre pour la réalisation de prestations de services entre la Commune et Lannion Trégor Communauté (LTC) : Prestations de services du bureau d'études de LTC, pour la maîtrise d'ouvrage d'opérations de bâtiments, de voirie, réseaux et aménagement urbain, et pour l'assistance à la passation de marchés publics ;
- Adhésion à la procédure de médiation dans le cadre de certains litiges de la fonction publique, mise en œuvre par le Centre de Gestion des Côtes-d'Armor.

3. AFFAIRES FONCIÈRES : Opération de construction de 4 logements et d'une étude notariale sur le site de l'ancien « café du commerce » - cession de la parcelle AD 472 à la SPLA Lannion Trégor Aménagement moyennant l'euro symbolique.

4. DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

5. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,

Madame Denise PRUD'HOMM

